

Dossier de presse à l'usage des medias



Table des matières

Présentation – Philosophie de l'Ecole de Formation Professionnelle en Massothérapie	page 2
La direction de l'EFPM - Portrait de Mme Laurence Daglia-Baudet	page 3
L'OdA-MM	page 3
Organisation du monde de travail des masseurs médicaux - Conditions d'accréditation	
Le brevet fédéral de masseur médical	page 4
Descriptif des cours	pages 5 7
Le métier de masseur médical	page 8
Les formateurs	page 8
Contacts	page 8

Présentation & philosophie

Après 5 ans de mise en place d'un concept, EFPM (Ecole de formation professionnelle de Massothérapie) basée à Gland a franchi une très importante étape : elle a reçu l'accréditation officielle de la part de l'OdA-MM (Organisation faitière du monde de travail des masseurs médicaux) qui lui accorde la reconnaissance de *Centre de formation*.

Grâce à ce sésame, EFPM devient l'unique école reconnue par l'OdA-MM de toute la Suisse romande. Cette accréditation autorise désormais l'école glandoise à certifier les examens de fin de modules et de dispenser les cours menant au Brevet fédéral de masseur médical.

EFPM est une école de formation professionnelle en massothérapie. Elle a été fondée en 2008, par Mme Laurence Daglia-Baudet, masseuse médicale avec brevet fédéral. EFPM représente une équipe de neuf personnes, toutes au bénéfice de qualifications et de formations supérieures. Animée par une volonté de promouvoir un massage de haute qualité, l'équipe exerce son activité dans le respect d'une éthique de formations claires et exemptes de techniques énergétiques.



Portrait de Laurence Daglia-Baudet – directrice et fondatrice de l'école de formation professionnelle en massothérapie

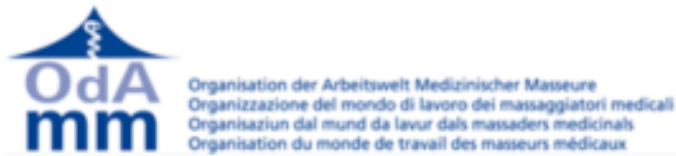


Mme Laurence Daglia – Baudet est née le 8 mars 1974 et elle est maman de deux filles nées en 1997 et en 2000. Personnalité déterminée, cette cheffe d'entreprise a à son actif deux brevets fédéraux, l'un de formateur d'adulte et l'autre de masseuse médicale. Elle affiche également un parcours d'enseignante au sein de diverses écoles et une activité d'experte aux examens dans les différentes techniques de massage. Par ailleurs, Mme Laurence Daglia-Baudet est membre du comité de Assurance Qualité de OdA-MM, organisme qui organise les examens professionnels pour le brevet fédéral de masseur médical.

Fortement engagée dans le cadre de la fédération suisse des masseurs de 2001 à 2007, Mme Daglia-Baudet s'est investie pour la politique de la formation et de la reconnaissance des écoles. Son important parcours la rend particulièrement sensible aux besoins actuels de la formation et à l'importance de la mise sur pied d'un cursus menant à l'examen professionnel de masseur médical.

Passionnée par la formation professionnelle, ainsi que par le métier et l'environnement du massage, Laurence Daglia-Baudet mise sur une formation de haute qualité pour ses étudiants, offrant des connaissances théoriques, couplées à un apprentissage de techniques diversifiées.

Directrice et fondatrice de l'école EFPM, Mme Daglia-Baudet offre une réelle opportunité aux étudiants en quête de formation professionnelle et continue.



L'Oda-MM

Au niveau fédéral, le concept de formation est supervisé par l'Oda-MM (Organisation faitière du monde de travail des masseurs médicaux) sous la houlette du SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation) l'art. 1 de la loi fédérale de la formation professionnelle précise à son alinéa a, *la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail collaborent.*

En tant qu'organisme faitier de la branche, l'Oda-MM est l'interlocuteur privilégié pour les autorités compétentes en matière de formation professionnelle des masseurs médicaux. Elle représente les intérêts communs sur les thèmes de politique professionnelle, regroupe et coordonne les organisations actives sur le plan de la formation professionnelle, développe et supervise les procédures de qualification pour les titres professionnels et est en charge de l'organisation des examens conduisant à l'obtention des titres professionnels.

La formation menant au brevet fédéral permet aux futurs masseurs médicaux d'acquérir les compétences requises afin d'évoluer de manière professionnelle au sein d'équipe pluridisciplinaires.

En sa qualité d'école formatrice reconnue, l'EFPM dispense des cours en adéquation aux exigences de l'Oda-MM, soit la finalisation du portfolio et les huit modules du brevet.

Les conditions d'accréditation des prestataires de formation

En 2012, la commission assurance qualité de l'OdA-MM a défini un concept d'identification des modules identique pour l'ensemble des prestataires de formation qui identifie l'organisation et la procédure lors de l'accréditation, l'assurance de la qualité et la communication. Les écoles sont tenues de fournir des identifications pour les huit modules exigés pour l'admission aux examens professionnels.

Une fois le contrôle réussi, une accréditation provisoire est délivrée à l'école. Le caractère provisoire confirme que les exigences organisationnelles et formelles pour la mise en œuvre des validations des modules sont remplies.

L'étape suivante est l'accréditation définitive. Elle témoigne de l'assurance de la qualité des modules au contrôle de la mise en œuvre des validations des modules. Cette responsabilité incombe à l'OdA-MM, respectivement à la commission assurance qualité.

Les conditions d'admission à l'examen fédéral de masseur médical (Brevet fédéral)

- Etre au bénéfice d'un CFC ou titre jugé équivalent
- Avoir travaillé au moins un an à plein temps et rémunéré
- Garantir un casier judiciaire vierge
- Avoir la certification des 8 modules de formation dans un centre de formation accrédité ou avoir finalisé un portfolio validé par le secteur assurance qualité de l'OdA-MM.
- Avoir suivi un stage pratique de 6 mois à plein temps

Un brevet fédéral est un diplôme suisse, de niveau supérieur. C'est un examen de compétences. Il est accessible aux détenteurs d'un certificat fédéral de capacité qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle, et permet d'accéder à des postes exigeant davantage de responsabilités et de qualifications. La préparation à cet examen se fait en cours d'emploi. Le prochain examen du brevet fédéral aura lieu en octobre 2016, et pour la première fois, les épreuves seront également en français.

Les modules requis pour le brevet fédéral

- Module 1 : saisie, interprétation et documentation des données
- Module 2 . Processus d'intervention et mesures thérapeutiques
- Module 3. Mise en œuvre et exécution des traitements
- Module 4. Organisation des relations, coopération et maîtrise des conflits
- Module 5 Aménagement du poste de travail
- Module 6. Assurance administration et organisations
- Module 7. Assurance de la qualité
- Module 8. Stage clinique (Module clinique 1-4 doivent être faits)

Le portfolio

Il s'agit d'un dossier de reconnaissance des acquis, qui sera approuvé par l'OdA-MM.

mercredi 10 Février 2016/7



La salle de théorie – Avouillons 12 à Gland

Les formations dispensées par EFPM

En plus des modules décrits ci-dessus et du portfolio, l'EFPM propose six différentes formations « par technique » décrites ci-dessous :

1. Formation en réflexologie – massage des zones réflexes du pied (1^{er} cycle)

Par un enseignement théorique et pratique, cette formation porte sur la réflexologie plantaire et palmaire, l'étude des planches de réflexologie, stratégie de traitements pour pathologies complexes et de bien – être. Le but de cette formation est de prendre en charge des patients dans une vision globale et être capable de concevoir une stratégie individuelle, ainsi que de maîtriser les indications et contre-indications de la méthode. Un examen portant sur la pratique, l'écrit et une étude de cas est réalisé. Le nombre d'heures à consacrer à cette formation est de 126 heures de cours en salle, et 100 heures de travail personnel.

2. Formation en médecine académique (1^{er} cycle)

Cette formation théorique est consacrée à l'étude de la connaissance de base du corps humain et ses systèmes, à la connaissance des principaux groupes musculaires, des pathologies les plus fréquentes en cabinet, de l'hygiène et de l'éthique dans les massages, ainsi que des mesures d'urgence de base. Cette formation permettra aux étudiants d'être capables de prendre en charge des clients dans une vision globale, d'apprécier quelles structures sont massées et à quelle profondeur, de comprendre une problématique simple et pouvoir la gérer, savoir prendre les mesures d'urgence qui peuvent s'imposer en cabinet, et connaître les principaux aspects de la gestion d'un cabinet. Un examen écrit ponctue la formation, qui comprend au total 173 heures.

3. Formation en massage classique (1^{er} cycle)

Cette formation est théorique et pratique. Elle porte sur l'apprentissage des manœuvres de base en massage classique, sur le protocole de base en massage préventif, sur des traitements spécifiques aux contractures musculaires, ainsi que les indications ou contre-indications du massage classique, et la compréhension des structures de la peau et des différents effets. Le but de ce cours est la prise en charge des clients pour un massage préventif ou spécifique dans une vision globale, être capable de concevoir une stratégie individuelle, maîtriser les indications et contre-indications de manière à conseiller expliquer les choix de traitement aux clients. L'étudiant sera également capable de déceler des signes anormaux et diriger le client vers des spécialistes. Un examen portant sur la pratique, l'écrit et une étude de cas est réalisé. Le nombre d'heures à consacrer à cette formation est de 150 heures de cours en salle, et 100 heures de travail personnel.

4. Formation en massage du tissu conjonctif (2^{ème} cycle)

Le massage du tissu conjonctif est plus qu'un massage mais une technique de réflexe, il se pratique généralement en position assise, pour le repérage des zones réflexes perturbées et le traitement du dos et en position couchée pour les traitements spécifiques (jambes – bras – nuque – visage - ventre). Les techniques de travail sont principalement des stimulations au niveau des fascias ressentis comme un effet de coupure chez le massé. Cette sensation de coupure va produire un réflexe qui va permettre de régulariser le tissu et les organes correspondants. D'autres techniques comme le massé-roulé où les techniques de peau permettent de réguler la tension du tissu (contracture – travail sur les cicatrices) le massage du tissu conjonctif est une technique agréable et douce à recevoir, et puissante quant au résultat. Cette technique agit au niveau du système neuro-végétatif, le praticien doit être à l'écoute des réactions du corps de la personne massée. Lors de la formation, une partie importante du temps est réservée à la pratique, des cas pratique issu de votre expérience viendront agrémenter vos connaissances.

Les indications de la méthode sont très étendues, ils vont des troubles fonctionnels aux problèmes digestifs ou hormonaux, la technique aide de manière significative lors de problèmes vasculaires, lors des traumatismes la récupération est accélérée.

La formation de EFPM est basée sur la technique Teirich-Leube qui agit par des stimulations précises, une introduction à la méthode Dicke (trait tirés) est proposée pour compléter la formation. Un examen portant sur la pratique, l'écrit et une étude de cas est réalisé. Formation de 70 heures de cours et 60 heures de travail personnel.

Formation drainage lymphatique manuel classique (2^{ème} cycle)

L'apprentissage du drainage lymphatique porte sur l'anatomie, la physiologie et les fonctions du système lymphatique, la circulation lymphatique, les oedèmes et leurs conséquences et l'application du drainage dans des conditions particulières. Le but du cours de connaître les structures et le fonctionnement du système lymphatique, justifier sa pratique et développer un raisonnement thérapeutique dans l'utilisation de l'anamnèse. Un examen portant sur la pratique, l'écrit et une étude de cas est réalisé. Formation de 150 heures de cours et 100 heures de travail personnel. Cours dispensé par M. Marc Peyre

De plus, des cours d'anatomie, physiologie, pathologie et de relation d'aide sont dispensés de manière à acquérir les connaissances en adéquation avec les branches pratiques. Ces formations se déroulent sur trois ans à mi-temps, soit environ 8 à 12 journées par mois, et sont ensuite complétée par un stage d'une année à mi-temps, ou six mois à 100%.



Le masseur médical

Le masseur médical est un spécialiste du domaine des techniques passives du toucher. Il pratique sur recommandation d'un médecin, et collabore au sein d'équipes pluridisciplinaires, pratiquant le massage, la réflexologie, le drainage lymphatique ou le massage du tissu conjonctif. Il travaille dans tous les domaines de la chaîne thérapeutique : prévention, thérapie et réhabilitation. De par sa spécialisation, il contribue à la promotion et au développement de l'intégrité de l'appareil locomoteur, dispose d'un sens aigu de l'observation et d'une sensibilité tactile particulière.

Liens utiles

www.oda-mm.ch

www.rme.ch

www.asca.ch

www.efpm.ch

Contacts

Madame Laurence Daglia-Baudet, directrice et fondatrice 079 / 479.46.73 info@efpm.ch

Christine Girod Communication 079 175 35 79 – cg@cgcommunication.ch